



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2014

~~~~~

Date de convocation : 30 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le trois novembre à vingt heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Jean-Claude GRAS absent, Mme Cécile MORIN absente excusée, donnant son pouvoir à Dominique JOUVE, et Patrick BLANCHET absent excusé, donnant son pouvoir à Paul RENOUD-GRAPPIN.

M. Denis GALLAND a été nommé secrétaire de séance.

### 1) Procès-verbal de la séance précédente :

Après lecture par les conseillers, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

### 2) Adhésion de la CCVE au Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) :

Lors du dernier conseil municipal les élus ont accepté le transfert de la compétence numérique à la CCVE.

Le 29 octobre 2014, la CCVE a validé à l'unanimité l'adhésion au Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Il s'agit maintenant aux communes de délibérer pour valider cette adhésion.

Pour rappel, au cours des dernières années la fibre a été posée pour permettre le développement de l'ADSL. Cette seconde phase permettra le très haut débit pour tous avec la fibre jusqu'à la maison. Le plan est prévu sur 10 ans en 2 tranches de 5 ans. Le coût de raccordement est estimé de 200€/prise pour une ville dense à près de 4 000€/prise pour les zones les plus reculées. Un système de péréquation a été mis en place pour permettre un raccordement à 1500 € par prise (= logement ou bureau ou commerce) dans n'importe quel coin du territoire. Il restera 300€/prise à la charge de la CCVE. Le reste est subventionné par l'État et le département.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

Les premières prises devraient être raccordées sur la CCVE en 2016. Il y a environ 10 000 prises sur son territoire. Le budget global est de 3 millions d'euros soit 300 000€/an soit environ 20€/an/hab.

Les enjeux sont immenses pour un territoire rural comme le nôtre avec des services comme par exemple la télémédecine.

Les travaux en cours dans le village de Venterol prennent en compte l'arrivée de la fibre.

Accord à l'unanimité pour l'adhésion de la CCVE à ADN.

### **3) Virement de crédits :**

En cours d'année, le budget doit être rééquilibré par des virements de crédits de ligne à ligne. Cette opération purement comptable ne modifie évidemment pas le budget global.

La somme de 480€ doit être transférée d'un compte vers d'autres, 150€ pour le petit matériel, 100€ pour l'électricité et 230€ pour le mobilier de l'école.

Accord à l'unanimité des élus pour les virements tels que proposés.

### **4) Souscription éventuelle d'emprunt pour la TVA :**

M. le Maire en profite pour faire un point sur les travaux d'aménagement du village. Il y a une tranche ferme dont les travaux sont en bonne voie plus une tranche conditionnelle.

Pour la deuxième tranche, des modifications apportées aux projets et la contribution de la CCVE aux travaux permettent d'en réduire le coût pour la commune de 160 000 € environ. Sur la Rue du Moulin il s'agit de faire passer la réfection de la voirie dans le FDAC (- 68000 € pour la commune). En ce qui concerne l'interconnexion des réseaux, l'ancien réseau d'eaux usées sera réutilisé pour les eaux pluviales au lieu de créer un réseau neuf (économie de 95000€).

Cette deuxième tranche était inscrite au budget 2014. Avec un budget nécessaire réduit, il est possible de la réaliser sans emprunt en capital. Les travaux vont donc être planifiés au premier semestre 2015.

Le total HT des travaux des deux tranches représente 950 000 € environ. La TVA se montera donc à 190 000 €, dont 40 000 € environ non récupérables. En effet, la TVA n'est remboursée aux collectivités qu'à hauteur de 15.761% et ce, 2 ans plus tard. Ce remboursement tardif de TVA pourrait mettre à mal la trésorerie de la commune.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

Il est mis au vote la possibilité pour le Maire de négocier avec des banques un emprunt de 150 000€ maximum sur une durée de 2 ans maximum. Les conditions de l'emprunt seront exposées en temps voulu et sa signature soumise à accord préalable du conseil municipal.

Accord à l'unanimité.

**5) Dossiers en cours :**

A) Révision du PLU : l'État nous informe que nous devons mettre en conformité notre PLU avec les dernières lois Grenelle I et II, loi de modernisation agricole, loi ALUR, ...pour 2017. Ces lois visent à protéger notre environnement et imposent notamment la densification de l'habitat, la protection des terres agricoles et la limitation des mitages. Toutes les communes de France sont concernées. Le budget à prévoir serait de 30 000€ environ avec une subvention espérée de l'Etat de 30%. À revoir aux prochains conseils et sur budget 2015.

B) Travaux : Les travaux de l'Église, du Temple, de l'isolation de la mairie et le marquage devant la mairie sont terminés.

Les travaux de la Grand'rue suivent correctement leurs cours avec une fin prévue vers la mi-décembre. La deuxième tranche sera à voir sous peu avec les parties concernées car des perturbations sont là aussi à prévoir.

C) CCVE :

- ✓ Il y a eu une demande de subvention pour la voie douce avec la création d'une passerelle au niveau de Nyons pour un montant de 200 000€.
- ✓ Une subvention de 1 000€ a été accordée pour la petite enfance.
- ✓ Un poste d'archiviste non permanent sur 3 ans a été créé.
- ✓ Une nouvelle assurance garantie statutaire intéressante est proposée aux collectivités par le Centre de Gestion de la Fonction publique. Cette assurance permet le remboursement des indemnités journalières payées aux agents en cas de maladie lorsque l'employeur maintient le salaire.

La CCVE a décidé de souscrire à un tel contrat.

Nous sommes à Venterol actuellement liés encore un an par contrat an avec une autre compagnie d'assurances.

- ✓ Les locaux de la CCVE vont être agrandis sur la zone auparavant utilisée par les établissements Bernard S.A. Un architecte a été choisi.
- ✓ OCMVE : Opération Collective de Modernisation du Val d'Eygues qui comprend quatre principales actions : rénovation de façade ou vitrine, amélioration de la



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

sécurité, accessibilité aux personnes handicapées et aide aux entreprises du Val d'Eygues pour de petits projets. L'aide financière serait de 22,5 % du coût du projet avec un maximum de subvention de 1500 €. L'enveloppe allouée serait de 70 000€ environ.

- ✓ Une opération signalétique va être lancée.
- ✓ Un schéma de développement économique est en cours. Pour l'installation de jeunes agriculteurs une pépinière agricole est en cours d'étude. Les besoins seraient le maraîchage avec des besoins en eau, et des plantes aromatiques dont il manque du volume. Les terres de l'arrière-pays sont à étudier.

B) Infos :

- ✓ Péri-scolaire : les ateliers péri-scolaires devraient coûter à la commune 6 000€ annuels de charges externes, dont 2 000 € resteront à sa charge. Le reste est pris en charge par le fond d'amorçage qui vient de virer un acompte de 1 000€ à la commune, les parents et la CAF. Les ateliers de deuxième session sont mis en place, ils semblent apporter globalement grande satisfaction aux parents et aux enfants. Il est à noter une collaboration entre l'atelier zumba et l'AEFA.
- ✓ La convention avec l'association de la cantine scolaire est en cours de mise à jour.
- ✓ Le fleurissement d'automne est en cours.
- ✓ Le Comité des fêtes lors de la fête des vins primeurs le 22 novembre organisera une exposition au Temple sur le thème des vignes et des vendanges.
- ✓ Lors de la journée des maires de la Drôme il y a eu des débats et des échanges sur les thèmes qui préoccupent particulièrement les communes actuellement, à savoir les finances, les dotations, la réglementation, la loi ALUR, la Poste... Les élus présents lors de cette journée ont pris de nombreux contacts avec les différents partenaires.
- ✓ Les services de l'État imposent la dématérialisation des échanges administratifs entre mairie et trésorerie (règlement des factures par mandats administratifs par exemple), ce qui occasionne beaucoup de travail en mairie, avec l'achat de nouveau matériel et la mise en place de logiciels et de réseau internet spécifique entre les deux administrations.
- ✓ Le bistrot est fermé depuis quelques semaines. Il pourrait ne rouvrir qu'au printemps prochain. Le maire s'emploie activement pour qu'une solution soit trouvée.
- ✓ Les soucis occasionnés à la station d'épuration des Estangs seraient dus à des problèmes de tuyaux. La garantie décennale va être mise en avant.
- ✓ L'association de gestion du Temple prend forme.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

- ✓ La consommation en eau cet été a été normale malgré l'été pluvieux, et les recettes attendues pour le budget de l'eau sont en léger excédent par rapport au budget prévisionnel. Pour autant, il n'est pas certain que l'équilibre soit atteint.

C) Agenda :

- ✓ 11 novembre à 11H00 devant la mairie : Commémoration de l'armistice
- ✓ 22 novembre : Fête des vins primeurs avec expo
- ✓ 5 décembre 16h30 Inaugurations devant la mairie. Toute la population est invitée.
- ✓ 17 décembre : Mercredi de Venterol sur le thème de Noël, collecte alimentaire et de jouets qui seront ensuite distribués aux foyers et enfants nécessiteux par le CCAS de Nyons
- ✓ 19 décembre : Marché de Noël à la salle des fêtes organisé par le Marché Venterolais et l'Association des Parents d'Elèves

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 01 décembre 2014 à 20h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.